**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-sixième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU du Liberia**

(Genève, le 02 novembre 2020/ 14 :30 – 18 :00)

Temps de parole : 1 min 20 s

Lue par : Mamadou Henri KONATE

Merci Madame la Présidente,

Je voudrais saluer la délégation de la République du Liberia pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Mali note, pour s’en féliciter, qu’en dépit des difficultés existantes, le Liberia continue de déployer des efforts importants pour promouvoir et protéger les droits de l’Homme, notamment ceux des personnes en situation de grande vulnérabilité.

Ma délégation se réjouit particulièrement du lancement du Programme en faveur des pauvres pour la prospérité et le développement couvrant la période 2018-2023 et visant à atteindre les objectifs en matière de revenu, de sécurité, d’autonomisation et d’édification d’un pays uni et en paix.

L’élaboration par le Gouvernement d’un Plan d’action national pour le handicap, pour la période 2018-2022, participe du même esprit et devrait contribuer à améliorer les conditions de vie de cette couche particulièrement vulnérable.

Dans un esprit constructif, le Mali voudrait réitérer sa recommandation relative à la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

La délégation du Mali souhaite plein succès au Liberia dans la mise œuvre des recommandations qui lui seront adressées à l’issue du présent examen.

Je vous remercie.